

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



« On ne peut plus rien dire »

« On ne peut plus rien dire, la censure a tout envahi, on n'a le choix qu'entre le discours politiquement correct et le silence. » Naguère encore, c'était les conservateurs et les réactionnaires qui recouraient à cette rhétorique victimaire. Irritante par son côté plaintif, elle n'était pas forcément inefficace. En campagne pour les présidentielles, Jean-Marie Le Pen, à qui la télévision n'avait accordé qu'une minute pour exposer son programme, la passa tout entière immobile et bâillonné de rouge face à la caméra. Il a ainsi pu dire au monde entier qu'il ne pouvait rien dire.

Aujourd'hui, ce sont les publications d'extrême-gauche qui se plaignent. *Charlie-Hebdo* du 7 janvier dénonce les groupes de pression, d'extrême-gauche également, qui censurent leurs adversaires, les insultent sur les réseaux sociaux, occupent les locaux universitaires ou publics où ils doivent s'exprimer, les menacent physiquement. *Charlie* en serait presque à regretter la bonne vieille censure étatique et légale de grand-papa!

De fait, on le constate avec la non-condamnation des trublions de Lausanne Action Climat, les représentants

du bien, notamment climatique, ont le droit de commettre des actes illégaux non seulement en toute impunité, mais avec l'approbation explicite du juge. Il est vrai, pour l'honneur de la Justice vaudoise, que le procureur général a recouru.

Pour l'heure, on peut encore presque tout dire, même à propos de thèmes délicats. Mais il faut mesurer exactement ses propos, ne pas tronquer les faits, proportionner ses conclusions, être capable d'admettre une incertitude voire de revenir sur une affirmation, respecter l'adversaire, éviter le terrain émotionnel et la polémique inutile. En un mot, il faut porter tout son effort sur l'argumentation. Ce cadre bride-t-il la liberté d'expression, ou incite-t-il la raison à creuser plus avant pour débusquer une vérité épurée, plus claire et plus convaincante?

Quand nous disons qu'on peut encore « presque tout » dire, c'est parce que, même si tout le monde prône la liberté d'expression, tout le monde a en tête une « ligne rouge » infranchissable. Tout le monde ne la met pas au même endroit, mais tout le monde la met.

La liberté d'expression est la forme publique de la liberté de penser.

Comme journal d'opinion, nous en sommes de grands consommateurs et nous désirons la conserver aussi large et généreuse que possible (notre ligne rouge à nous, c'est le respect des mœurs, ciment de la communauté). Cela dit, il reste que l'essentiel n'est pas la liberté d'expression comme telle, mais ce qu'on exprime. La liberté n'est qu'un moyen au service de la vérité. On se doit à soi-même de dire ce qui semble essentiel, même si l'on encourt des ennuis. En ce sens, l'expression reste libre, simplement, elle a un prix élevé. C'est le prix que les martyrs de toutes les époques ont payé.

La « Déclaration des devoirs du journaliste » de 1999 affirme à son article premier que le devoir essentiel du journaliste est de « rechercher la vérité en raison du droit qu'a le public de la connaître et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même ». Un journaliste – c'est non moins vrai pour un penseur ou un opposant politique – emprisonné pour s'être plié à cette exigence morale est un homme plus libre que celui qui a tu la vérité pour continuer de barboter dans le courant dominant.

Olivier Delacrétaz

M2 + M3 + ?

Récemment, un premier tronçon du M3 a été mis à l'enquête publique. A terme, cette ligne doit relier Ouchy à la Blécherette, empruntant de Grancy à Ouchy les voies du M2 actuel. Ainsi les quartiers de Chauderon, de Beaulieu et de la Blécherette seront reliés au centre et au sud par une voie de métro directe. Vu le succès du M2, nul doute que le M3 deviendra rapidement un moyen de transport indispensable aux Lausannois, comme aux pendulaires qui arrirent par le nord-ouest.

Dès l'ouverture du M2, le point principal d'engorgement a été le tronçon Gare-Flon, car la « petite ficelle », qui faisait l'aller-retour n'a pas été vraiment remplacée. A l'avenir, les deux lignes (M2 et M3) franchiront dans des tunnels séparés la moraine de Montbenon, mais on peut déjà prévoir que ce bref tronçon (350 m) sera saturé, en tout cas aux heures de pointe. Les ingénieurs prévoient un débit de 12'000 voyageurs par heure et par sens, mais quand on lit les prévisions des CFF pour 2030, même si elles sont vraisemblablement excessives, la saturation sera vite atteinte.

Dès lors, à nos yeux, une solution supplémentaire devrait être envisagée: une chaussée roulante entre un

des sous-voies de la gare et le nœud du Flon, dans les deux directions. Cette sorte d'installation est fréquente dans les longs couloirs des aéroports. Un de ces trottoirs roulants souterrains vient d'être mis en service entre les Hôpitaux universitaires de Genève et la gare de Champel sur le Léman-Express (220 m; pente 4,4%). On transporte ainsi les piétons en continu, à la vitesse normale de la marche. Le trajet Gare-Flon durerait environ 4 minutes, la moitié si on marche sur le tapis roulant.

L'avantage évident de ce moyen de déplacement est que l'usager n'a pas besoin d'attendre une rame, d'y pénétrer et d'en ressortir pour laisser la place aux suivants. Le défilement ne connaît pas d'interruption. Et l'on peut imaginer le Flon comme une extension de la gare. Ainsi serait vaincu l'obstacle qui existe depuis la création des chemins de fer: à Lausanne, la gare se situe hors de la ville historique.

Et, c'est bien connu, comme en chaque Lausannois se cache un urbaniste, formulons une seconde proposition: qu'on étudie le prolongement du M1 jusqu'à Georgette, ce qui relierait au réseau des métros la partie orientale de la ville et diminuerait la charge des passages au Flon.

Yves Gerhard

Pour une personnalisation de la politique

La Grève du Climat Vaud a décidé de lancer à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat « une candidature collective et dépersonnalisée, afin de dépasser la politique représentativiste pseudo-démocratique actuelle »¹.

Avec la revendication d'une « politique qui tienne compte des spécificités locales et utilise l'intelligence collective des personnes concernées par les décisions plutôt que de se reposer paresseusement sur la prétendue expertise de quelque [sic!] élites embourgeoisées », cette critique de la démocratie parlementaire trouve notre adhésion. Dans un premier mouvement, la volonté de dépersonnaliser la politique nous plaît également.

Il est en effet frustrant de voir le débat d'idées clôt par le protagoniste qui, faute d'arguments de fond, tente de décrédibiliser l'opinion de son contradicteur par une attaque personnelle. Dans les campagnes au sujet d'initiatives ou de référendums, il est affligeant de voir que la personnalité et l'origine partisane des soutiens comptent plus que le texte soumis au vote.

Cependant, il ne s'agit pas en l'es-
pèce de voter sur un plan climat ou

sur une loi. Il s'agit de désigner une personne qui devra exercer l'autorité exécutive. Si Juliette ou Christelle est élue au Conseil d'Etat, ce n'est pas un parti ou des idées qui seront choisis, mais une personne dont le rôle n'est pas uniquement (et en réalité, fort peu) d'imposer un programme politique, mais surtout de gérer, d'administrer, de surveiller l'exercice du pouvoir étatique, en un mot, de gouverner.

Or nous souhaitons que nos politiciens se sentent personnellement responsables de protéger et de favoriser le bien commun, qu'ils portent la responsabilité non seulement de leur passage aux affaires, mais aussi de l'action de leurs prédécesseurs et des conséquences à long terme de l'action publique; bref, qu'ils agissent en femmes et en hommes d'Etat. Ils le sont, ils le seront, dans la mesure où ils sauront dépasser les clivages partisans et les allégeances idéologiques.

Nous revendiquons donc une personnalisation des candidatures, nous appelons un gouvernement personnel.

Olivier Klunge

¹ <https://vaud.climatestrike.ch> (article du 10 décembre 2019)

Votations fédérales du 9 février 2020

- **Initiative populaire « Davantage de logements abordables »: NON**
Cette initiative est centralisatrice, inefficace et nocive, comme l'a expliqué Olivier Klunge dans *La Nation* n° 2137 du 6 décembre 2019.
- **Interdiction de la discrimination en raison de l'orientation sexuelle: NON**
Le durcissement de l'article 261bis du code pénal et ses conséquences sont analysés dans la *La Nation* n°2139 du 3 janvier 2020.

Réd.

Jean-Luc persécuté

Le troisième roman de Ramuz porte à nouveau, comme les deux précédents, sur la relation et l'amour. Il est écrit en 1907 et 1908, paraît en novembre 1908, Ramuz vient juste d'avoir trente ans.

Quand on se pose la question de ce qu'est le sens fondamental d'un texte, on constate qu'il s'agit ici d'une sorte de cri métaphysique en faveur de l'amour, du vrai amour. Jean-Luc, humble paysan d'un haut village valaisan, est heureux, a tout, dès lors qu'il vit dans l'amour de sa famille, en particulier dans celui de sa femme, Christine, et de leur premier enfant, car on peut imaginer qu'ils auraient pu en avoir d'autres si Christine avait été fidèle et aimante. Mais cette dernière n'aime pas sincèrement Jean-Luc; elle a toujours été attirée par un autre homme et le trompe avec lui. En cela, elle porte mal son prénom: *Christine* n'est pas fidèle à la règle de l'Amour et de la Vérité enseignée par le *Christ*.

Jean-Luc est tellement heureux dans cette vie terrestre, cette vie heureuse que les hommes rendent possible quand ils s'aiment, sont sincères et fidèles. Et il y a alors comme un paradis

qui se dresse sur la Terre... Il ne s'agit du reste pas de la première étape d'un amour-passion qui va se modifier par la suite en un amour plus profond et serein. Il s'agit d'emblée de cet amour profond et serein, d'un amour normal, d'un amour calme et simple, mais en même temps constamment entretenu par un travail de l'âme qui se dédie à l'autre dans la relation. Le narrateur parle clairement de bonheur et de joie: «Ce fut [...] le bonheur.» Il y a également cette magnifique phrase: «On était à l'entrée de l'été, il travaillait avec joie, dans le désir et l'amour d'elle.» Cet amour est ainsi charnel («le désir d'elle», le plan du corps) et spirituel («l'amour d'elle», le plan de l'âme). Il est donc complet, total. Et cet amour est en effet simple et paisible: «Quant à lui, des fois attardé, son grand plaisir était, au tournant du chemin, d'apercevoir là-bas la petite lumière à la fenêtre de la cuisine, — et cette porte ouverte aussi, ce carré rouge dans la nuit où paraissait une forme noire; et alors il pensait: "C'est elle, elle m'attend."» La vie s'accomplit dans sa plénitude.

La persécution indiquée par le titre *Jean-Luc persécuté* est le désamour de

Christine. Le bonheur de Jean-Luc devient dès lors impossible, son «paradis» s'effondre. Christine, comme Julien par rapport à Aline, est une autre figure d'un être faux qui trompe. Dans *Les circonstances de la vie*, Frieda était aussi une manipulatrice et cela induisait le malheur d'Emile qui lui était complètement dévoué. Jean-Luc est trahi comme Aline et, de façon analogue, leurs enfants mourront et eux se suicideront ensuite. Le message de Ramuz est limpide, le vrai amour apporte la joie sur la terre, le bonheur, une vie humaine véritablement accomplie. La trahison en amour amène à la mort. Pour parler en termes haldasiens, on pourrait dire que la vraie relation est pourvoyeuse de vie, tandis que la fausse relation ou l'absence de relation est mortifère.

Ramuz est comme obnubilé par cette thématique. Le vrai amour permet une vie calme et joyeuse. Il est comme une maison solide dans laquelle on peut vivre et qui donne un sens à la vie. Sans trop nous aventurer dans des explications biographiques potentiellement périlleuses, nous nous contenterons de constater que Ramuz, à ce stade de sa vie, n'a pas encore trouvé une compagne et n'a pas encore fondé une famille. Il est même tombé amoureux, précisément durant ces séjours de découverte du primitif et magnifique Valais, à Lens, d'une jolie Ludivine, qui «a de très jolis yeux bruns» et «des petits frisons noirs», mais cette relation n'aboutira pas à un mariage. Peut-être est-il dans cette recherche et ce manque? Par ailleurs, on peut tout de même aussi constater que Ramuz sera toute sa vie fidèle en amour à sa femme, la peintre Céline Cellier, et sera un père très aimant pour sa fille, Marianne. Il fut toujours très attentif à ses proches.

On retrouve aussi l'idée que Jean-Luc est un être d'absolu, un être voulant vivre la vie de manière totalement sincère et intense. Il est comme Aline, comme Farinet. Ils sont à l'image du Christ. Ramuz, l'artiste, l'écrivain, s'inscrit aussi dans cette vocation de servir l'Absolu, la Vérité, la Vie. Et il ne sait que trop bien que le monde des hommes est pour une part antinomique par rapport à cette aspiration. Le poète est l'albatros claudiquant au milieu des huées des médiocres. Aline mourra, Jean-Luc et Farinet aussi. Ils mourront tous jeunes, à nouveau comme le Christ. C'est que la bêtise des hommes et de la société, trop souvent active, n'aime pas les êtres d'absolu. Ramuz, par la médiation de l'écriture, de son art, parvient à servir cet Absolu, sans pour autant lui aussi se brûler les ailes. Il sait comment se positionner par rapport à la flamme de la vérité. Il sait rester à la bonne distance. Et il a trouvé un moyen intelligent pour la servir: l'art, en l'occurrence la littérature.

On le voit, dans ce troisième roman, Ramuz défend une vision forte de la vie en affirmant la valeur fondamentale d'un amour sincère avec une femme, et réciproquement, pour une femme, un tel amour avec un homme. C'est cela qui manquait à Emile dans *Les circonstances de la vie*. Une certaine banalité de la vie, dont il souffrait, provenait d'un manque d'amour, charnel et spirituel.

Jean-Luc persécuté est un roman de feu, une flamboyance qui est comme un coup de tonnerre pour le lecteur, une brûlure, car on a mal avec Jean-Luc, comme on a eu mal avec Aline...

David Rouzeau

Compétences transcendantales

Les objectifs du plan d'études romand sont structurés sur trois axes. Le premier comprend les domaines disciplinaires. On y trouve les *langues*, les *mathématiques* et les *sciences naturelles*, les *sciences humaines* et *sociales*, les *arts* et le *corps et mouvements*. Chaque domaine regroupe deux à trois disciplines différentes.

Le deuxième est celui de la *Formation Générale* dans laquelle on retrouve les éléments suivants: *MITIC* (Médias, images et technologie de l'information et de la communication), *santé et bien-être*, *choix et projets personnels*, *vivre ensemble et exercice de la démocratie*, ainsi que *interdépendances (sociales, économiques et environnementales)*.

Les *capacités transversales* – la *collaboration*, la *communication*, les *stratégies d'apprentissage*, la *pensée créatrice* ainsi que la *démarche réflexive* – constituent le troisième axe.

Le premier est à l'horizontale et les deux autres sont de biais, de manière à former une flèche, à la pointe de laquelle on lit: *projet global de formation de l'élève*. L'école ne se contente donc plus de son rôle de formatrice envers les élèves, mais prend en toute âme et conscience le rôle d'éducatrice. On pourrait même aller plus loin et dire qu'au sein des classes l'éducation prend une part plus importante que les apprentissages eux-mêmes.

L'enseignant aborde les apprentissages en donnant une place toute particulière à ces *capacités transversales*. Il choisira une activité en groupe afin de favoriser la *collaboration* et la *communication*. Comme les élèves devront trouver les réponses par eux-mêmes, ils mettront en place des *stratégies d'apprentissage*, fruits de leur *pensée créatrice*. Tout cela se résume en *pédagogie de la coopération*. Cette pédagogie consiste à mettre en place des activités dans lesquelles de deux à cinq enfants

sont regroupés autour d'un but commun. Chacun est indispensable pour l'atteinte de ce but, ayant tous, au sein du groupe, un rôle spécifique à jouer. Nous nommons cela *l'interdépendance positive*. Ces activités sont souvent d'une grande complexité pour l'enseignant, car elles prennent en compte un grand nombre de paramètres, pour la plupart sociaux. D'abord, la phase de recherche, en petit groupe, demande une bonne élaboration des groupes, afin de mettre en place *l'interdépendance positive*. La mise en commun vise à récolter toutes les manières de faire des élèves et d'accueillir positivement tous les résultats, justes ou faux – l'important étant le processus, non le résultat. L'apprentissage est, lui, relégué au second plan. Il est en fait utilisé comme un moyen pour l'atteinte d'un objectif social ou le développement de ces *capacités transversales*. Il faudra attendre la *phase d'institutionnalisation* pour que l'enseignant puisse donner le résultat attendu par l'activité.

L'élève passe son temps à essayer de trouver une solution au problème, à tenter de s'entendre avec les diverses personnalités de la classe. L'enfant s'adapte, se réadapte, cherche des heures et finit, au mieux, par trouver un résultat cohérent. Le temps d'apprentissage (ainsi que celui de préparation...) est considérablement revu à la hausse par rapport à un enseignement plus frontal ou traditionnel. Faut-il vraiment s'étonner que le bagage de connaissances des élèves diminue d'année en année?

Soyez rassurés, il paraît que la nouvelle génération sera plus apte à réfléchir et à *vivre ensemble*. Les connaissances ne valent, en soi, rien; les compétences transcendent le savoir. Il faudra simplement élucider le mystère de l'être compétent dépourvu de connaissances.

Emérentienne Pasche

Occident express 48

Il existe en Suisse une notion collective et bien ancrée de la démocratie. Beaucoup de mes concitoyens sont fiers de participer à ce modèle, tout à fait unique en son genre et souvent cité, de démocratie semi-directe. Pour la plupart d'entre eux, la démocratie, c'est ça: exercer son droit de vote avec régularité sur des sujets divers, élire son parlement et ses magistrats locaux. Aux esprits chagrins qui soulignent que la Suisse est l'un des pays les plus conservateurs et des plus stables du monde, ce qui tendrait à prouver que le vote n'y sert que de ciment pour un increvable statu quo, on répond que cette stabilité s'est accompagnée d'une prospérité et d'une paix sociale tout aussi proverbiales. En Serbie, la démocratie est un phénomène très différent, au point qu'on y devrait trouver un autre nom. Les années Milošević, par exemple, ont vu se multiplier les élections, contrairement à l'idée que l'on se fait d'une dictature. Et même si un grand nombre de ces élections étaient truquées et que les médias étaient aux ordres, l'offre électorale, contrairement à ce qu'on observe en Suisse, y était très variée. Plus que sur des personnes ou des programmes, les citoyens étaient appelés à se prononcer sur des visions,

incompatibles entre elles, de ce qui devait constituer l'avenir du pays. Et malgré la dictature, c'est par les élections que les Serbes se sont libérés de Slobodan Milošević, exemple unique dans la région, et rare dans l'histoire. Ce qui tendrait à prouver que les Serbes sont naturellement démocrates, bien que n'ayant jamais connu de régime démocratique jusqu'à l'année 2000. Les Suisses, à ma connaissance, ne sont pas naturellement démocrates. Ils ne recherchent ni l'affrontement, ni le consensus, mais la stabilité, elle-même vitale pour leur survie, entourés qu'ils sont depuis des siècles par ces géants querelleurs et imprévisibles. Pour y parvenir, ils ont inventé un système d'une rare sophistication – et par ailleurs impossible à reproduire – qui permet à la société, tout en discutant constamment, de ne discuter de rien d'authentiquement fondamental. Les Serbes, eux, ne semblent vouloir discuter strictement que des sujets fondamentaux, par tous les moyens disponibles – urnes, assassinats ou dictature. Et c'est peut-être là que je vois une différence de fond: en Suisse, la démocratie est un système, en Serbie, c'est une mentalité.

David Laufer

Pour une défense aérienne crédible

Lors de la session parlementaire de décembre, les deux Chambres fédérales ont accepté le projet d'acquisition de nouveaux avions de combat pour notre défense aérienne. Il s'agit d'une enveloppe de 6 milliards de francs nécessaires à l'achat d'environ 40 appareils. Ce montant comprend aussi l'armement, les réserves de munition, les différents capteurs utiles notamment à la reconnaissance aérienne, les simulateurs de vol, les coûts de formation initiale et, de manière générale, les frais logistiques liés à la mise en opération des nouveaux avions. Dans la foulée, un accord a été trouvé pour les affaires compensatoires. Les entreprises étrangères obtenant des contrats dans le cadre du renouvellement de nos avions de combat devront compenser 60% de la valeur contractuelle par l'octroi de mandats en Suisse¹. L'arrêté fédéral fixant le montant de l'acquisition et des affaires compensatoires a été publié avant Noël. La gauche, chapeautée par le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA), a annoncé le 8 janvier qu'elle lançait contre lui un référendum. En cas d'aboutissement, la votation est d'ores et déjà prévue le 27 septembre de cette année. Les Suisses se prononceront uniquement sur l'enveloppe de 6 milliards prévue par l'arrêté et non sur le type d'avion, qui sera choisi par le Conseil fédéral après la décision populaire. Le rejet de l'arrêté de planification entraînerait l'avortement du processus d'acquisition.

En premier lieu, écartons l'argument de mauvaise foi du GSsA qui prétend que nos F/A-18 Hornet actuels suffiront à accomplir les missions de police aérienne ces prochaines années. A partir de 2023, son constructeur, l'américain Boeing, n'assurera plus les mises à jour logicielles de ces avions. La Suisse se trouvera donc rapidement confrontée à des problèmes d'obsolescence, sans compter que les pièces de rechange ne seront rapidement plus disponibles pour les réparations. De plus, en 2030 au plus tard, les Hornet auront atteint leur nombre d'heures de vol maximal en prenant en compte la prolongation déjà effectuée². Si le peuple suisse refuse l'achat de nouveaux avions, notre armée de l'air ne disposera plus, à cette échéance, d'avions de combats et ne pourra plus effectuer les missions de police du ciel. Cette tâche est cependant indispensable. Il y a régulièrement des aéronefs incapables de s'identifier qui survolent

la Suisse. Parfois, leur transpondeur est désactivé, ce qui les rend invisibles aux contrôleurs aériens civils. Seule l'armée est capable de les détecter, puis de les intercepter avec ses F/A-18 et de remédier ainsi à ce genre de situation qui se présente entre 30 et 50 fois par année. Par ailleurs, la tenue régulière en Suisse de conférences internationales et de divers événements diplomatiques exige une défense aérienne renforcée, et cela passe par la mise en œuvre d'aéronefs capables d'intervenir rapidement en cas de problème, ce dont seuls les avions de combat sont capables.

De plus, la défense aérienne est une des composantes principales de toute force armée. Pour permettre le déploiement de l'infanterie, des blindés et de moyens logistiques et de communication, il est nécessaire d'avoir la maîtrise du ciel. Une armée sans protection aérienne est une maison sans toit: elle ne protège pas ses habitants. Les événements récents au Proche-Orient ont démontré – s'il le fallait encore – l'importance de la composante aérienne. L'Iran n'avait pas la capacité d'assurer la sécurité du ciel au-dessus de la tête du général Soleimani, ce qui a permis aux Américains de l'assassiner avec un tir de missile provenant d'un drone *Reaper*, un appareil lent et facilement détectable.

En outre, les opposants au renouvellement de notre défense aérienne reviennent avec les vieilles rengaines de la gauche anti-armée. Leur argumentation se fonde sur l'idée qu'il n'y aura plus jamais de guerre en Europe, et même si cela arrivait, alors l'OTAN serait là pour nous protéger, disent-ils. Ils ne veulent tout simplement pas voir que la paix, cela se défend. «Si tu veux la paix, prépare la guerre» dit l'adage romain. Les plus faibles sont toujours les premiers à subir la violence des puissants. Ne pouvant pas complètement nier l'évidence ontologique de l'existence du mal et de la guerre, la gauche suisse et le GSsA se contentent d'invoquer le concept de «parapluie de l'OTAN», dont la Suisse bénéficierait naturellement en raison de sa situation géographique favorable.

Mais si l'OTAN soutient militairement ses membres, c'est précisément parce qu'ils en font partie, ce dont il n'a

jamais été question pour la Suisse, pour des raisons évidentes de neutralité et de souveraineté. D'autre part, cette protection est plutôt à considérer comme la participation à un effort de guerre commun. Rappelons que l'OTAN exige de la part de ses membres un investissement dans leur armée d'au moins 2% de leur PIB, ce que la Suisse n'atteint pas comme

Acheter de nouveaux avions de combat signifie pour la Suisse rester un Etat souverain.

objectif. Par ailleurs, ils sont poussés à intervenir dans des conflits étrangers, lorsque l'Alliance y est engagée, et participent régulièrement à des manœuvres militaires à grande échelle dans le Nord de l'Europe en réponse à la reprise de l'influence militaire de la Russie. Pour bénéficier de la protection de l'OTAN, la Suisse devrait en faire partie. Là où le GSsA voit juste, c'est que sans défense aérienne propre nous serions forcés de compter sur celles de nos voisins pour effectuer des missions même de base comme la police du ciel. Toutefois, nous payerions très cher un tel service. En faisant l'économie de sa défense aérienne, la Suisse ne ferait pas celle de sa participation à l'effort de guerre européen et de l'OTAN. Cela entraînerait une adhésion latente à l'Alliance, qui exigerait de la Suisse une participation à l'effort commun digne de sa situation économique et de sa stabilité politique.

Dire non aux nouveaux avions de combat, c'est renoncer à une des capacités opérationnelles principales de

notre armée, et se rendre militairement dépendant de l'OTAN. C'est renoncer à notre statut de pays neutre. C'est priver nos forces terrestres d'un appui indispensable, ce qui les cantonnerait à n'envisager plus que des opérations d'appui aux autorités civiles en temps de paix. Au contraire, en remplaçant nos F/A-18 par des avions de combat modernes, la Suisse réaffirmerait sa volonté de défense. Avec environ 40 appareils, elle continuerait d'être un soutien indirect mais crédible à la politique européenne de défense, tout en préservant sa neutralité et sa liberté de manœuvre. Cela garantirait aussi le maintien de son impact diplomatique notamment par sa capacité à offrir un lieu de négociation dont nous pourrions continuer à assurer la sécurité de manière indépendante. En d'autres mots, acheter de nouveaux avions de combat signifie pour la Suisse rester un Etat souverain.

Nous reviendrons dans un prochain article sur l'utilité pour notre pays de se doter à cette fin de systèmes d'armes aussi perfectionnés que le Rafale, l'Eurofighter, le F-35 ou le F/A-18 Advanced Super Hornet, les quatre avions candidats au renouvellement de notre défense aérienne.

Jean-François Pasche

¹ Arrêté fédéral relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat du 20 décembre 2019.

² Soit 6000 heures par appareil.

Bernanos et la « vague verte »

Voici quelques citations tirées de *Ainsi parlait Bernanos, dits et maximes de vie*, choisis et présentés par Gérard Bocholier, Arfuyen 2019. Elles illustrent et expliquent peut-être la « vague verte », la « montée en puissance » d'un nouveau parti, le refus du *tout technique*, des machines, de l'homogénéité globaliste, de l'absence de vie spirituelle:

La société moderne est désormais un ensemble de problèmes techniques à résoudre.

Le Nombre crée une société à son image, une société non pas d'égaux, mais pareils, seulement reconnaissables à leurs empreintes digitales.

Trente, soixante, cent millions de morts ne vous détourneraient pas de votre idée fixe: « Aller plus vite, par n'importe quel moyen! » Aller plus vite, mais aller où? Comme cela vous importe peu, imbéciles!

Le danger n'est pas dans la multiplication des machines, mais dans le nombre d'hommes sans cesse croissant habitués, dès leur enfance, à ne désirer que ce que les machines peuvent donner.

On ne comprend rien à la civilisation si l'on n'admet pas d'abord qu'elle est une conspiration universelle contre toute espèce de vie intérieure.

Il importe moins à l'homme de connaître la Nature que de se connaître lui-même, et moins de dominer la Nature que de se dominer lui-même. Car s'il n'y réussit pas, il est perdu.

Il semble bien que le pressentiment de la mort commande notre vie affective.

Que sera celle-ci, lorsque le pressentiment de la mort aura fait place à celui de la catastrophe qui doit engloutir l'espèce tout entière?

Le monde va être jugé par les enfants.

Espérons que les « écolos » déjoueront ces prédictions:

L'affreux instrument d'abêtissement égalitaire, d'universel nivellement de l'esprit que sont les Propagandes multiplie les idées simplistes aux dépens des idées simples, les deux termes n'étant pas plus synonymes que ceux d'infantile et d'enfantin (voir la maxime précédente...)

L'homme de ce temps a le cœur dur et la tripe sensible. Comme après le déluge, la terre appartiendra peut-être demain aux monstres mous.

Etre informé de tout et condamné ainsi à ne rien comprendre, tel est le sort des imbéciles.

C'est de froid que le monde va mourir.

J. P.

L'impôt heureux

Basile¹, domicilié dans le canton de Zurich², est aussi contribuable dans le canton de Vaud³ pour un bien immobilier. Il a reçu du fisc vaudois une sommation avec amende pour n'avoir pas déposé sa déclaration d'impôt dans le délai imparti. Or il l'avait envoyée à temps et, au téléphone, l'Administration cantonale des impôts (ACI) a reconnu l'avoir reçue, mais oublié de noter la réception. Elle avait d'ailleurs déjà procédé à la répartition intercantonale, ce qui prouve qu'elle disposait des données! On s'attendrait donc à ce que la sommation et l'amende soient supprimées.

Mais non! Motif: le « système » ne permet pas d'annuler cette décision.

Conseil de l'ACI: faire recours lors de la taxation définitive où l'amende sera facturée en sus de l'impôt. Quand? Dans un an? Dans seize mois?

Le fisc vaudois a encore des progrès à accomplir pour assurer, sinon le bonheur, du moins le respect des droits élémentaires du contribuable.

J.-F. C.

¹ Prénom fictif; l'identité de la victime est connue de la rédaction

² Canton fictif; le domicile de la victime est connu de la rédaction

³ Canton réel, hélas.

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Le souci du lieu dans le roman contemporain

Comme tout se tient, nous envisageons l'écologie selon des perspectives variées, même littéraires. Aussi avons-nous fait notre miel du petit livre de Claire Jaquier, naguère professeur de littérature française à l'Université de Neuchâtel, intitulé *Par-delà le régionalisme, roman contemporain et partage des lieux*, paru en 2019.

L'auteur y évoque les diverses manières dont les écrivains ont traité les rapports des hommes avec leurs lieux d'appartenance, la nature et le monde paysan, de la fin du XVIII^e siècle à l'époque contemporaine.

Se fondant sur la lecture de romans français et suisses romands, elle distingue trois périodes.

De 1770 environ à 1945, de Rousseau à Ramuz, s'étend l'Age d'or de la littérature dédiée aux petites patries, aux régions et à la campagne.

Après 1945, le genre est décrié à cause de ses accointances avec les idéologies nationalistes: *La terre, elle, ne ment pas*, a dit le maréchal Pétain inspiré par Emmanuel Berl.

A partir des années septante du siècle dernier, l'intérêt pour les lieux d'origine renaît, à cause de la difficulté de certains écrivains issus de milieux campagnards à assumer une identité urbaine récente et la déliquescence de l'univers paysan qu'ils ont connu enfants. En 1950, la Suisse comptait 17% de paysans, la France 27%. En 2018, il n'en reste que 3%.

Depuis Théocrite et Virgile, l'idylle est un genre littéraire consacré, qui connaît un grand succès au XIX^e siècle à l'heure de la révolution industrielle et de l'exode rural. La nature authentique survit, servant de refuge contre le mal. Dans la septième Rêverie, Rousseau écrit: *Je m'enfonc dans le vallon, dans les bois, pour me dérober autant qu'il est possible au souvenir des hommes et aux atteintes des méchants*.

Les premiers touristes admirent les laboureurs helvètes. Les familles paysannes de montagne vivant en autarcie sur leur domaine suscitent une mythologie destinée à durer. La Suisse et son peuple de bergers rassurent les Européens déstabilisés par les progrès du marché et de l'industrie. En France, la romancière George Sand met en scène des idylles champêtres... et socialistes. Le romantisme idéalise la paysannerie, conciliant ainsi l'égalité revendiquée par la Révolution et le réveil des nationalités, mais l'irruption des citadins et des marchands menace sans cesse l'idéal. Dans le premier roman helvétique de la vague romantique, *le Mari sentimental*

ou le mariage comme il y en a d'autres (1783) de Samuel Constant, Bompré, propriétaire terrien à Aubonne, épouse sur le tard une Genevoise trop raffinée pour comprendre l'attachement dont il fait preuve à l'égard des paysans, de son cheval et de son chien. Un désastre conjugal en résulte et Bompré se donne la mort. Se suicide aussi, un siècle plus tard, l'Urbigène Louis Bertigny, dans le roman d'Edouard Rod *L'Eau courante* (1902). Manipulé

par des investisseurs industriels, Louis subit une débâcle économique. Il ne supporte pas de voir son domaine vendu aux enchères.

Au XIX^e siècle, le paysan n'est pas unanimement aimé. Après la Révolution française, il est devenu un électeur de poids. Balzac, monarchiste conservateur, déteste la paysannerie parce qu'en vertu de l'égalité acquise, elle morcèle les grands domaines aristocratiques dont elle acquiert des parts. Chez Maupassant et Zola, les paysans sont souvent rusés, voleurs, tarés ou pris de désirs bestiaux.

Plus tard, l'ouvrier communiste constituant une menace nouvelle, le paysan rentre en grâce. Le roman campagnard prend un nouvel élan avec Ramuz et Giono, mais on change de registre. La nostalgie et le régionalisme romantique sont loin. Un travail sur le langage unit le verbe et le pays. Les auteurs se fondent sur le particulier pour parvenir à l'universel. Manuel Torga, écrivain portugais fils de paysans, résume: *l'universel, c'est le local moins les murs*. Chez Ramuz, l'évocation précise du monde paysan ne va pas sans l'affirmation de la souveraineté politique et culturelle du Pays de Vaud. *Il faut tâcher de faire quand même avec cette petitesse quelque chose de grand*, dit-il. Giono, Ramuz, mais aussi Catherine Colomb et Gustave Roud, par cette transition réussie vers l'universel, échappent à la vindicte poursuivant la création poétique inspirée par des lieux géographiquement circonscrits.

Il faut néanmoins attendre les années septante du siècle dernier pour assister à la renaissance du genre. La situation a changé. La mondialisation se fait; les villes croissent; la population augmente; les migrations se multiplient, le tourisme de masse se développe; le libre-échange oblige l'agriculture familiale à s'adapter à l'industrie agro-alimentaire ou à périr; les premiers effets de l'industrialisation massive se font sentir (pollution, dérèglement climatique, sécheresse de 1976, Tchernobyl). De nombreux auteurs

traitent ces thèmes nouveaux: des Français comme, entre autres, Marie-Hélène Lafon, Pierre Bergounioux, Richard Millet, Pierre Jourde, Jean-Christophe Bailly, et des Suisses romands tels Maurice Chappaz, Corinne Desarzens, Jérôme Meizoz, Daniel Maggetti, Noëlle Revaz, Anne-Sophie Subilia, Jean-Pierre Rochat, Roland Buti ou Marie-Jeanne Urech. La plupart sont d'origine campagnarde mais, «ayant fait des études», ils subissent un déclassement «vers le haut».

Rares sont ceux qui, comme Jean-Christophe Bailly, tournent le dos avec joie à la civilisation agricole sous prétexte qu'elle fut prédatrice et dominatrice. Ils habitent en ville et sont déchirés entre le désir de renouer avec leur lieu d'appartenance et la répulsion pour une vie rétive aux injonctions de la modernité. Assis entre deux lieux, ils négocient avec cette posture bancale. Le territoire a remplacé le terroir, le paysage tient lieu de patrie, l'horizon de frontière; l'histoire personnelle préoccupe plus que la lignée, la souche et l'identité collective désormais honnies.

Il faut bien admettre que le plus souvent le monde paysan déplaît, alors même qu'il disparaît. D'un point de vue politique, libéraux et socialistes ne l'ont jamais aimé. Les écologistes veulent le réformer. Selon eux, l'exploitation de la planète a commencé avec l'agriculture. N'éprouvent-ils pas une nostalgie de l'ère paléolithique des

chasseurs-cueilleurs et des chamans? L'agriculture, c'est l'enclos, la propriété; c'est aussi le patriarcat, la logique successorale qui accorde tout au fils aîné pour éviter le morcèlement du domaine, le malheur des enfants déshérités devenus valets du frère aîné, la subordination des femmes, le rejet des homosexuels, la maltraitance des animaux, le mésusage des sols et des ressources, les mélanges conflictuels de populations diverses dans des contrées encore vaguement agricoles, mais dévastées par le consumérisme.

Les romanciers s'emparent de ces thèmes avec plus de doigté et de nuances que ne le laisse penser l'énumération ci-dessus. Le rejet du monde paysan n'est pas la norme. La fidélité aux origines garde sa place. En revanche, les expériences *babacools* postérieures à 68 ne laissent aucune trace littéraire.

A la campagne, le sentiment d'appartenance émeut soudain l'âme de l'écrivain. Comme le souligne Claire Jaquier dans sa conclusion, à *la recherche de résonances profondes*, il convoque la mémoire longue et se fait généalogiste, géographe ou géologue.

Jacques Perrin

Carnet rose

La rédaction a le plaisir d'annoncer la naissance, le 27 décembre 2019, de Marcel Jean Jacques Klunge, quatrième enfant de nos amis Céline et Olivier Klunge. Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonheur et de santé au jeune garçon.

Réd.

GALANTERIE NOT FOR ME

Un repas au Bellevue, ça n'a pas de prix

Il est toujours sympathique de se trouver dans un restaurant en face d'une dame qui, l'air faussement vexé, s'empare vivement de la grande chope de bière qu'un serveur machiste a posée d'office devant monsieur! Vexée, madame l'aurait sans doute véritablement été si la chope lui avait été adressée d'office. De même, certaines commensales nous font l'amitié d'attraper au vol l'addition que le même serveur machiste nous tend naturellement. Cela ne donne jamais lieu à aucun caca nerveux, encore moins à un inconvenant tapage médiatique.

LE COIN DU RONCHON

Nous n'avons jamais mangé en compagnie de Mme Sophie Reinhardt, et espérons n'en avoir jamais l'occasion. Mme Reinhardt, journaliste travaillant pour le quotidien bernois *Der Bund*, s'est récemment rendue, accompagnée, dans le restaurant d'un palace de la capitale. Elle y a reçu une carte sans indication des prix, comme cela se faisait autrefois lorsqu'un homme invitait une femme dans un endroit chic. Mais Mme Reinhardt, apparemment, voulait payer elle-même. Ou alors elle voulait vérifier que son accompagnateur lui offrait des

mets suffisamment chers. Surtout, Mme Reinhardt – ou Mademoiselle? – est une femme moderne, formée à l'intolérance, à l'indignation et aux réflexes de délation face à tout ce qui contrevient aux dogmes du régime (ce qui est souvent le cas dans un bon restaurant). Considérant que la «discrimination» qui lui était réservée était d'une autre époque, et qu'on ne saurait tolérer ce qui vient d'une autre époque – comme la galanterie, la courtoisie, l'élégance, la philosophie ou les mathématiques –, Mme Reinhardt s'est offusquée. Peut-être a-t-elle aussi songé à sa carrière et à sa notoriété, car elle n'a rien dit au personnel de l'établissement et s'est empressée de publier son offuscation sur Twitter. Bon réflexe puisque, même si le réseau social lui a renvoyé nombre de réactions négatives et agacées, les confrères de Mme Reinhardt ont fait ce qu'il fallait pour donner un écho positif à cette courageuse lutte sociale.

La prochaine fois, Mme Reinhardt, qui aura préalablement tweeté son indignation face aux places de parc réservées aux femmes (qui ose encore croire qu'elles ne sont pas capables de se parquer comme les hommes?), risque de se retrouver toute seule à table. A moins bien sûr qu'elle se résigne à fréquenter des restaurants plus populaires, où l'on ne craint pas de montrer les prix à tous les clients.

Programme des Entretiens du mercredi

Le programme des Entretiens du mercredi continue en ce début d'année. Nous nous réjouissons de vous y retrouver!

Prochains rendez-vous:

- 22 janvier : **Grotius et la prétendue Ecole moderne du droit naturel**, avec M. Denis Ramelet.
- 29 janvier : **Le toute est-il plus que la somme des parties?**, introduction de M. Olivier Delacrétaz.
- 5 février : **Votation électronique**, avec M. Jean-Christophe Schwaab.

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.

www.ligue-vaudoise.ch/mercredis